



École publique Antoine de Saint-Exupéry
2, rue du Chemin Vert
35150 Piré Chancé
Tél. : 02 99 44 40 88
ecole.0352161j@ac-rennes.fr



Éducation
nationale



COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE DU VENDREDI 12 JUIN 2020

Début : 18h30

Fin : 20h

Personnes présentes : (VISIO-CONFERENCE)

Directeur de l'école : Roland LE ROUX

Enseignants : Sandrine FOLLETTI, Charline NEGRE, Céline GUYADER, Delphine GUERIN, Véronique MAINGUENE, Catherine JAGUELIN, Séverine JOLY, Natacha LE BAIL, Stéphanie LE CORRE, Julia TAYLOR

Municipalité : Christelle GAUTIER

ATSEM : Jacqueline FEVRIER, Maggy JAVAUDIN

Représentants des parents d'élèves : Marlène LE MAUX, Sophie MONIER, Marion DAIN, Vanessa JEUDY, Marion CHAPRON, Julie HAUGEARD, Mélanie LEFEUVRE

Personnes excusées :

Enseignants : Rozenn LE GUEN, Mathilde VERCHERE, Marie DELEPINE, Aline SAMSON

Inspectrice de l'Éducation Nationale : Catherine MORVAN

Représentants des parents d'élèves : Jeanne LOEZ, Vincent COUDRON, Mme OLIVIER, Nathalie BOUCHERIE

Municipalité : M. Dominique DENIEUL

ATSEM : Solenn BOUVIER

DDEN : Jean-Pierre COTTRON

Ordre du jour :

- Organisation des apprentissages lors du confinement et après le confinement
- Mouvement du personnel pour la rentrée 2020
- Prévision des effectifs pour l'année scolaire 2020-2021
- Bilan des actions pédagogiques sur l'année 2019-2020
- Projets envisagés pour l'année scolaire 2020-2021
- Questions des parents

POINTS ABORDES :

• **Organisation des apprentissages lors du confinement et après le confinement**

La période de confinement du mois de mars au mois de mai 2020, décidée par le gouvernement, a conduit à révolutionner le rapport à l'école de chacun. Les familles et les élèves ont dû s'adapter. Les enseignants ont bouleversé leurs pratiques pédagogiques en veillant à être au plus près des besoins de chaque élève. Les enseignants ont essayé de répondre au maximum aux sollicitations des familles. Durant cette période de confinement, l'école a continué d'accueillir les enfants de personnels « indispensables » (soignants). La très grande majorité des élèves ont maintenu un contact avec l'école.

La complexe réouverture des établissements scolaires, au cours du mois de mai, sur la base des directives gouvernementales, a été menée à bien grâce aux échanges entre l'ensemble des partenaires de l'école. Dans un premier temps, des concertations entre l'équipe enseignante et la municipalité ont permis d'organiser le retour à l'école et la liaison école/périscolaire dans le respect des directives en vigueur. Un temps d'échange en visio-conférence a permis très rapidement ensuite de réunir le personnel de l'école, les parents élus et la municipalité pour présenter le cadre du projet de réouverture. Toutes les familles de l'école ont également été invitées à participer à une web-conférence interactive organisée par le directeur de l'école. Les familles ont aussi été destinataires par mail d'un kit d'informations co-rédigé par l'école et la municipalité détaillant les modalités de réouverture de l'école.

Il est pertinent de rappeler les directives gouvernementales concernant les règles des réouvertures des écoles au mois de mai 2020 :

- retour des élèves sur la base du volontariat des familles
- 15 élèves maximum par classe en élémentaire
- 10 élèves maximum par classe en maternelle
- éviter le brassage entre les groupes d'élèves
- accueil possible à temps plein des enfants de personnels indispensables (soignants...)
- possibilité d'adapter la quotité de scolarisation d'élèves en difficulté scolaire ou en situation de handicap
- respect du protocole sanitaire (masque pour les enseignants, nombreux lavages de main des élèves au cours de la journée, distanciation de 1 mètre minimum entre les élèves en toutes circonstances).

Ces contraintes ont donc induit de nombreuses adaptations. Un planning d'accueil en classe a été proposé par les enseignants aux familles manifestant le souhait de voir leur enfant revenir à l'école. Compte tenu du nombre limité d'élèves autorisés à être simultanément dans une même classe, une scolarisation à temps partiel a été mise en place, avec des roulements d'élèves dans la classe au cours de la semaine. Compte tenu des paramètres supplémentaires inhérents à chaque groupe classe (nombre d'enfants de personnels indispensables dans une classe...) et des situations individuelles, chaque situation d'élève a été différente, avec des durées de scolarisation à l'école différentes (0 jour, 1 jour, 2 jours et jusqu'à 4 jours pour les enfants de personnels indispensables). L'organisation proposée par l'école a permis d'être réactif vis à vis des sollicitations des familles, pour notamment répondre aux demandes de retour à l'école des élèves dont les parents avaient fait le choix de les garder dans un premier temps à la maison.

Par ailleurs, de nombreuses adaptations matérielles, avec le soutien efficace des agents municipaux, ont également été nécessaires (mise en place de files d'entrée dans les classes, désinfection régulière des locaux, mise en place d'un sens de circulation dans l'école...). Les horaires de l'école ont été modifiés sur le temps du midi.

La scolarisation des élèves à partir du mois de mai devait répondre à un triple objectif :

- se recentrer sur les apprentissages fondamentaux (français, mathématiques, langage)
- connaître et respecter les consignes sanitaires

- développer les compétences psycho-affectives (en proposant par exemple des temps de parole aux élèves).

Les enfants sont satisfaits de revenir à l'école.

• **Mouvement du personnel pour la rentrée 2020**

Le résultat du mouvement sera connu dans les prochains jours. L'équipe enseignante devrait connaître peu de changement.

Les postes de complément de service seront connus au plus tard à la fin du mois d'août.

Mme Bouvier, ATSEM, est arrêtée et reviendra en fin d'année civile 2020. La municipalité travaille à organiser son remplacement.

• **Prévision des effectifs pour l'année scolaire 2020-2021**

Tableau des effectifs par cohorte au jour du conseil d'école :

Niveau	Prévision 2020-2021	Effectifs 2019-2020	Effectifs 2018-2019
TPS	5	10	12
PS	26	29	14
MS	28	14	27
GS	14	26	26
CP	30	29	26
CE1	25	28	21
CE2	27	25	28
CM1	23	30	30
CM2	28	30	38
ULIS à répartir	13		
TOTAL	219	221	222

L'école comptabilise actuellement 35 départs d'élèves (52 en 2019) Les élèves ULIS seront comptabilisés dans leur classe de référence. La moyenne d'élèves par classe en tenant compte des inclusions est d'environ 24 élèves par classe.

Un conseil des maîtres aura eu lieu prochainement pour déterminer un projet de répartition pédagogique des élèves dans les différentes classes. Les décisions prises en juin étant susceptibles d'évoluer pendant l'été (inscription, radiation en juillet/août), les affectations des élèves dans les classes ne seront connues par les familles que peu de temps avant la rentrée scolaire prochaine.

• **Bilan des actions pédagogiques sur l'année 2019-2020**

Plusieurs projets ou actions liés au thème de l'année, l'environnement et le développement durable, n'ont pas pu être menés à bien.

L'école est en attente des retours des organismes chargés de la validation des projets de labellisations (développement durable E3D, génération 2024).

PARCOURS SANTE

- Une intervention pédagogique de l'infirmière scolaire auprès des élèves pour aborder le thème de la puberté avec les élèves de CM2 est prévue le 18/06:
- La participation des élèves de cycle 1 et cycle 3 à une randonnée urbaine USEP a été annulée.
- Les rencontres sportives au collège (et la visite initiale du collège) ont également été annulées.

PARCOURS CITOYEN

Certains événements ont pu avoir lieu (car ils se sont déroulés avant la crise sanitaire) :

- Intention de la gendarmerie :
CM1 : bien vivre en ensemble
CM2 : lutte contre le harcèlement (verbal, physique, sexuel)

D'autres événements programmés ou envisagés ont été annulés :

- Projet vélo.
- Conseil des élèves suite au retour à l'école.
- Cérémonie de remise de livres pour les CM2 dans le cadre du dispositif « Un livre pour les vacances ». (les livres seront distribués sans cérémonie)
- Inauguration de l'espace Plant'Haie

PARCOURS ARTISTIQUE ET CULTUREL

Certaines actions ont pu avoir lieu :

- Plusieurs classes de l'école ont participé à l'opération « Dis moi 10 mots ».
- Rencontre avec Damien Garnier pour raconter sa mini-transat au cours du premier semestre

Certains événements ont été annulés :

- Exposition Léz'arts à Piré
- Participation aux ateliers dans le cadre du festival Cirque ou presque
- Spectacle d'école

VOLET NUMÉRIQUE

- Le travail à distance a permis aux élèves et aux familles équipées de pouvoir développer leurs compétences dans la maîtrise des outils numériques.

EVALUATIONS

Certaines évaluations n'ont pas été réalisées :

- PACEM
- Anglais A1
- Natation

Les évaluations A1, PACEM de cycle 3 permettent d'observer les progrès des élèves. Leur absence ne sera pas préjudiciable. L'attestation "Savoir Nager" transmise après les évaluations peut potentiellement être utile aux familles car elle peut parfois être demandée pour des inscriptions à des activités nautiques ou aquatiques en dehors de l'école. Les cycles de natation proposés au collège pourront déboucher sur l'obtention de ce type d'attestation. Les élèves encore présents à l'école l'année prochaine et qui n'ont pas pu passer cette évaluation de natation pourront la passer lors de l'année scolaire 2020-2021.

Certaines évaluations ont été réalisées en intégralité :
-français et mathématiques début et milieu de CP

Les évaluations de CP font l'objet d'un retour aux familles. Des pistes pédagogiques sont proposées aux enseignants pour remédier aux difficultés identifiées chez chaque élève.

• **Projets envisagés et thématique d'école pour l'année scolaire 2020-2021**

La thématique d'école autour du développement durable sera renouvelée l'année scolaire à venir pour finaliser les projets en cours.

L'intervenante musique prendra à nouveau en charge les élèves des classes de cycle 2.

Sortie programmée:

- Classe de neige en février 2021 (cycle 3)

Sorties envisagées – sous réserve de confirmation :

- Sortie à la journée à Brocéliande (cycle 1)

- Sortie à la journée au Musée Robert Tatin (cycle 2)

- Sortie à la journée en Baie du Mont Saint Michel (cycle 2 et cycle 3)

• **Questions des parents :**

1 – Questions à destination de l'équipe enseignante :

- Y aura-t-il du retard dans les apprentissages par rapport aux programmes scolaires ?

Les recentrage sur les apprentissages fondamentaux a permis de maintenir voir continuer à développer les compétences dans ces disciplines (mathématiques, français, langage). Certaines disciplines ont potentiellement effectivement été allégées. Le principe spiralaire des apprentissages à l'école (exemple : Les compétences autour de la thématiques « se présenter » en anglais sont revues et approfondies chaque année) permettra de reprendre les notions non abordées des apprentissages non fondamentaux.

- L'absence d'évaluation en fin d'année est-elle pénalisante (natation, Anglais A1 ?

L'absence de certaines évaluations (natation, A1 Anglais) ne pénalisera pas les élèves dans la poursuite de leur scolarité.

- Qu'en est-il des photos de classe ?

Le directeur indique que le photographe scolaire n'interviendra pas à l'école cette année scolaire mais il est sollicité pour une intervention en septembre 2020.

Certains enseignants ont proposé une photo de classe au format numérique reconstituée à partir des photos individuelles de chaque élève fournie par les familles. Cette initiative est très appréciée.

- Comment se déroule le retour des élèves de maternelle à l'école ?

Le retour des élèves est réalisé sur la base du volontariat des familles. Chaque classe ne peut accueillir que 10 élèves simultanément.

- Qu'en est-il des passages dans la classe suivante ?

Le maintien (redoublement) est exceptionnel et est soumis à une procédure très cadrée. En cas de perspective de maintien, les familles sont systématiquement consultées. Le passage dans la classe supérieure est donc la norme. Compte tenu du confinement, certaines familles de l'école ont pu ne pas être contactées pour indiquer le passage. Cela signifie le passage de leur enfant dans la classe supérieure.

- Les élèves bénéficieront-ils d'informations concernant le harcèlement sexuel ?

Une intervention de la gendarmerie auprès des élèves de cycle 3 a eu lieu au cours du premier semestre de l'année scolaire et a abordé le thème du vivre ensemble et de la lutte contre le harcèlement (verbal, physique, sexuel). L'infirmière scolaire interviendra auprès des CM2 pour aborder la question de la puberté et pourra à nouveau aborder la question du harcèlement sexuel.

- Quelles seront les conditions de retour à l'école en septembre ?

Il est difficile de se projeter et d'anticiper. Le protocole sera adapté en fonction des directives.

- Quelles seront les répartitions des classes pour l'année scolaire 2020-2021 ?

Cette question a été abordée précédemment.

2 – Questions à destination de la municipalité :

- Quelles seront les conditions d'accueil au niveau du périscolaire pour la rentrée ?

La municipalité rappelle qu'il est difficile de se projeter et d'anticiper. Le protocole sera adapté en fonction des directives transmises.

Il n'y a pas d'évolution prévue des horaires de garderie d'ici la fin de l'année scolaire.

- Où en est la réflexion sur le tarif de la cantine échelonné en fonction des revenus ?

La municipalité indique qu'une seule famille s'est manifestée sur ce sujet. Celui-ci pourrait éventuellement être étudié si il faisait l'objet d'une demande forte des familles. Dans ce cas, il pourrait être abordé au cours de la prochaine commission cantine. La mise en place des tranches liées au quotient familial représente toutefois un sujet complexe.

- Où en est la réflexion sur le portail famille évoqué lors du dernier conseil d'école ?

Cela fait partie des projets qui pourraient potentiellement être mis en œuvre.

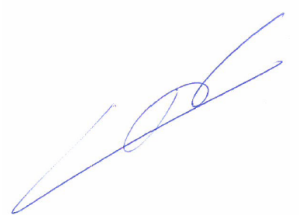
- Des travaux au niveau du passage piéton au niveau de la route départementale sont-ils programmés ?

La route départementale est sous la responsabilité du département et non de la mairie. Même si la municipalité le demandait, il est vraisemblable que le département refuse l'installation d'un feu rouge.

Des travaux vont avoir lieu pour installer un éclairage adapté au niveau du passage piéton.

La municipalité va réunir le CMJ pour aborder le sujet du Pedibus. Ce projet peut être mis en place par une réflexion collective des partenaires locaux (élèves, familles ...) mais il devra ensuite être porté par une association qui sera sous la responsabilité des familles.

Le directeur :
M.LE ROUX

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'M. Le Roux', written in a cursive style.